



# AQUA'NAT VALLEE DE CHEVREUSE

Piscine Intercommunale Alex Jany – B.P. 48 – 78472 CHEVREUSE CEDEX  
E-mail : [anv@aquanat.com](mailto:anv@aquanat.com) – Site internet : [www.aquanat-chevreuse.com](http://www.aquanat-chevreuse.com)

## PROCES VERBAL

### COMITE DIRECTEUR et BUREAU DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

---

**Présents :** Madeleine CARDON – Monique MAGUER - Didier LAHAYE - Hervé HOLLOCOU – Bruno MAUGER – Jean-Claude PERRET – Thierry CORRIOU - Jean-Louis SAINT-VENANT

**Absents excusés :** Marie-Christine LEVY, Nicole SAINT-VENANT

Début de la séance : 14H00.

**1. Adoption du procès-verbal du 31.05.2017 :**

Le procès-verbal du 31.05.2017 est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la commission sportive du 27.09.2017 :**

Le procès-verbal de la commission sportive du 27.09.2017 est adopté à l'unanimité.

**3. Décision du Président :**

Conformément à l'article 3 du règlement de notre association le président informe les membres du comité des décisions suivantes :

- Signature du contrat pour l'organisation du stage de Novembre 2017 à AUBIGNY SUR NERE (18 CHER) avec la société TOUREA SPORTS pour un montant de 8 550.00 € sur la base de 30 personnes hors transport et activités annexes.
- Signature du contrat d'assurance « responsabilité civile » avec le cabinet d'assurance « MARIETTE » à Chevreuse, courtier MMA pour un montant de 1 899.83 TTC
- Signature du contrat pour l'organisation du stage d'avril 2018 à MAURS (15 CANTAL) avec la société TOUREA SPORTS pour un montant de 11.190 € sur la base de 30 personnes hors transports et activités annexes
- Décision de ne pas adhérer au « chèques Sport et Bien-être » de la société ACTOBI. Les frais reversés à la société ACTOBI sont de 10%. Pour une valeur faciale du chèque de 6 €, ACTOBI reverse 5.40 €.
- Signature avec Monsieur CALVARIN Paul Lou d'un contrat à Durée indéterminée (CDI) à temps complet pour une rémunération brute de 1 600 € mensuelle à compter du 01.07.2017.
- Signature du contrat pour l'organisation du stage de Février 2018 à CANNES (06 ALPES MARITIMES) avec la société TOUREA SPORTS pour un montant de 11 250 € sur la base de 18 personnes hors transports et activités annexes.
- Paiement d'une facture EUROCOM pour une commande de Pin's et de médailles pour les écoles de natation pour un montant de 1 529 €.

- Achat d'une gerbe pour les obsèques de Monsieur Claude GENOT, Maire de Chevreuse pour un montant de 200 €.
- Signature avec Monsieur CADIC Julien d'un avenant au contrat à Durée indéterminée (CDI) à temps non complet (60 %) pour une rémunération brute mensuelle de 1000 € à compter du 01.09.2017.
- Acceptation du devis pour le transport du stage externe de toussaint 2017 à AUBIGNY SUR NERE (CHER 18) pour un montant de 1400 €.
- Signature d'un avenant au Contrat à Durée Indéterminée (CDI) de Monsieur DINANE Serge formalisant le nombre d'heures mensuelles pour la saison 2017-2018.
- Signature d'un avenant au Contrat à Durée Indéterminée (CDI) de Monsieur CARLIER Vincent formalisant le nombre d'heures mensuelles pour la saison 2017-2018.
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec Monsieur Mathieu DINANE pour une durée d'un an afin de préparer le diplôme du BPJEEPS AAN.
- Signature d'une convention avec le collège Pierre de Coubertin pour l'ouverture d'une section sportive natation (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) pour la saison 2018-2019 permettant l'entraînement 2 x 2 heures par semaine à 15H30.

#### 4. Inscriptions 2017-2018 :

Points sur les inscriptions par section au 18.11.2017.

AQUAGYM : 175 (saison 2016-2017 : 182)  
 JARDIN AQUATIQUE : 96 (saison 2016-2017 : 99)  
 ECOLE DE NATATION : 280 (saison 2016-2017 : 286)  
 LOISIRS : 147 (saison 2016-2017 : 156)  
 COMPETITION : 66 (saison 2016-2017 : 58)

TOTAL : 762 (saison 2016-2017 : 781)

Bruno MAUGER informe que 98% des dossiers sont complets (certificat médical compris).  
 La réglementation sur le certificat médical a facilité la tâche au niveau des dossiers.

Le Président remercie Bruno MAUGER et Madeleine CARDON pour tout le travail fourni depuis juin 2017 pour enregistrer ces 762 dossiers.

#### 5. Tarifs dégressifs et Tarifs des Remboursements 2017-2018 :

Le Président présente une grille de tarifs pour les inscriptions en cours de saison et pour les remboursements.

Une discussion s'instaure entre les membres du comité directeur.

Didier LAHAYE explique qu'il n'est pas favorable à la carte même avec un justificatif. Le remboursement devrait s'effectuer dans le cas où l'adhérent, suite à un problème médical ou autre, ne peut plus pratiquer son activité jusqu'à la fin de saison.

Bruno MAUGER propose, pour les absences de plus d'un mois avec une reprise de l'activité, un avoir pour la saison prochaine.

Après un tour de table, le comité directeur décide à l'unanimité :

- De valider la grille de remboursement avec les modifications suivantes pour la saison 2018-2019
  - A) De rembourser l'intégralité de la l'adhésion pour les mois de Septembre et Octobre sans justificatif.

B) A partir du mois de Novembre, différencier les remboursements entre les renouvellements et les nouvelles adhésions.

- Les remboursements à partir du mois de novembre ne seront effectués que si l'adhérent est dans l'impossibilité de continuer son activité jusqu'à la fin de saison. (justificatif obligatoire)
- Un avoir pour la saison prochaine sera proposé pour toute absence supérieure à 30 jours (justificatif obligatoire).

Le Président rappelle également les deux règles qui restent en vigueur :

- a) Pour les remboursements ou avoirs : tout mois commencé est dû.
- b) Pour les cotisations, le tarif est celui du premier mois complet (ex inscription le 10 novembre, tarif en vigueur Décembre).

Le président charge Bruno MAUGER de modifier la grille de remboursement pour la saison prochaine. Celle-ci devra être présentée et votée par le comité en même temps que les tarifs des adhésions pour la saison 2018-2019.

## 6. Ressources humaines

Nouveaux contrats saison 2017-2018

CALVARIN Paul Lou en CDI à temps plein à compter du 01.07.2017  
 CADIC Julien en CDI à temps partiel (60%) à compter du 01.09.2017  
 DINANE Mathieu en contrat d'apprentissage à compter du 01.09.2017 pour une durée d'un an.

## 7. Tarifs des stages de perfectionnements 2017/2018

Le président propose une baisse du tarif des stages de perfectionnement 2017/2018 pour inciter les adhérents à participer.

STAGE	DATES	NOMBRE DE SEANCE	TARIFS
FEVRIER 2017	Du 26.02 au 02.03	5	60 €
PRINTEMPS 2017	Du 16.04 au 20.04	5	60 €

Le comité directeur adopte à l'unanimité la modification des tarifs des stages de perfectionnement 2017/2018.

## 8. Trésorerie

Le Président informe le comité que notre association a été contrôlée par un inspecteur de l'URSSAF le 03 octobre 2017.

Le contrôle portait sur les exercices budgétaires 2015 et 2016.

Le montant du redressement s'élève à 290 €. (oubli de cotisation)

Le Président remercie Madeleine Cardon pour le sérieux de sa comptabilité.

Le Président présente la réalisation du budget au 18.11.2017. Malgré une recette de cotisations en baisse (-10 000 E) le budget sera vraisemblablement en équilibre au 31.12.2017. En effet des recettes supplémentaires (subventions, location du chronomètre et recettes de stage) compenseront cette baisse de cotisation.

## 9. Officiels :

Thierry CORRIOU fait le point sur les officiels. Pour cette saison, il n'y a qu'une personne intéressée pour passer l'examen d'officiel B.

Le président propose de faire un courrier aux parents du groupe AVENIR et JEUNES pour les sensibiliser sur l'importance de présenter des officiels lors des compétitions. Il charge Didier LAHAYE de préparer ce courrier.

## 10. Equipements et Chronométrage Electronique :

### Equipement :

Malgré un retard de livraison par la société ARENA, causé par le déménagement dans de nouveaux locaux, les équipements des nageurs ont été distribués. Seules les planches de natation « ARENA » ne sont pas encore livrées. Cette nouvelle gamme d'équipement plaît aux nageurs.

### Matériel :

Le bilan sur le matériel ne nécessite pas d'achat important.

Il est nécessaire de prévoir :

- une batterie pour le Quantum, elle est hors service et date de 2012.
- Un portable pour la partie de l'EXTRANAT avec des souris. (le premier accordé pour le Quantum n'a pas été acheté à ce jour).
- Un haut-parleur, l'un d'eux à des faiblesses sur le bobinage.
- Un lot de petit matériel avec des lames noires, jaunes, bouchons...
- Un bloc flash pour mettre de chaque côté du bassin apprécié par un bon nombre de participant.

Néanmoins, je laisse toute cette liste de côté et je donne la priorité pour réparer le piccolo qui a subi un départ de feu. Le nappage et l'afficheur sont endommagés et risque de prendre une part importante sur l'enveloppe prévue pour l'achat de matériel.

Le président et la trésorière ont alloué un budget de 3500 € pour la mise à niveau de l'ensemble de cette demande, il faut donc étudier prioritairement chaque devis.

Le comité directeur valide cette liste de matériel. Le Matériel non acheté en 2017 sera budgétisé en priorité pour 2018.

## 11. 20<sup>ème</sup> MEETING DE LA VALLEE

Le Meeting sera labellisé REGIONAL même si la catégorie des AVENIR nage, mais c'est la dernière année. La saison prochaine, nous envisageons de ne plus faire nager les AVENIR au meeting de décembre donc il n'y aura pas de problème à faire labelliser la 21<sup>ème</sup> édition.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT entre le 20 et le 27 novembre 2017.

La gestion des finales seront générées dans la même compétition que celle des séries (tests effectués avec l'aide de la LIF).

Sinon rien de particulier tout suit son cours. La fonction de « chambre d'appel » fera l'objet d'une attention particulière pour renforcer Edwige titulaire du poste.

## 12. QUESTIONS DIVERSES

Didier LAHAYE demande au président si la FFN a donné une suite financière à notre demande de remise gracieuse sur les engagements surtaxés des championnats des maîtres d'hiver 2017.

Le président lui répond que non.

Didier Lahaye relancera la FFN à ce sujet.

### Rénovation du site Internet en 2018

2 options :

1 Un site convivial et très animé (beaucoup de photos). Voir le nouveau site du Sivom de la Région de Chevreuse

Avantages : très attrayant pour les visiteurs et futurs adhérents des sections loisirs

Inconvénient : coté sportif, le nombre de saisies et de copier-coller identiques au site actuel.

2 site ABC NATATION : avantages : site très technique créé pour la natation sportive.et interactif avec les résultats sur le site FFN.

Inconvénient : site identique pour plusieurs clubs ; moins de photo et d'animation.

Les deux options peuvent évoluer vers l'inscription en ligne.

Bruno MAUGER explique que, suite au projet de la refonte de la licence par la FFN, dont il a proposé quelques pistes de réflexions, il ne voit pas l'utilité d'un site type ABC NATATION.

En tant que « webmaster », il préfère un site dans lequel la personnalisation est importante.

Didier LAHAYE confirme qu'un site comme ABC NATATION ne correspond pas à notre association.

Après un tour de table, le comité directeur décide à l'unanimité de prendre l'option 1 pour notre futur site.

Le Président chargera Nicole SAINT-VENANT de mettre en contact Bruno MAUGER et la société « EFFET IMMEDIAT » créatrice du site SIVOM pour une première approche et établir un devis.

La séance est levée à 15H30.

Jean-Louis SAINT-VENANT  
Président

